



Compte-rendu CTL du 19 avril 2022

Un CTL s'est tenu à la cité administrative d'Avignon. La délégation FO DGFIP 84 était représentée par christian PERNOT.

FO DGFIP 84 a lu la liminaire suivante :
Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner en séance plénière les propositions concernant le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail.

Pour rappel, les organisations syndicales nationales ont signé un protocole d'accord fin 2021 qui comporte quatre volets :

- une prime exceptionnelle de 16 millions d'euros, versée en décembre 2021, inversement proportionnelle au grade pour les agents de catégorie C, B et les inspecteurs ;
- une augmentation des promotions en 2022 (par le biais des listes d'aptitude notamment) ;
- un rendez-vous fixé au premier semestre 2022 concernant les négociations relatives au régime indemnitaire de la DGFIP ;
- et enfin, 10 millions d'euros consacrés au fonds d'améliorations du cadre de vie au travail. C'est ce volet que nous allons aborder aujourd'hui pour notre département (un peu plus de 73 000 € en Vaucluse).

Pour FO DGFIP 84, ces palliatifs ne peuvent en aucun cas compenser la dégradation des conditions de travail subie par les agents de la DGFIP.

D'une manière générale, ce sont les contre-réformes incessantes, les restructurations, les suppressions d'emplois et la smicardisation d'un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires qui dégradent le cadre de vie au travail.

A la DGFIP, ce contexte engendre la morosité, la lassitude et le découragement. Les agents attendent autre chose. Ce fonds spécial ne saurait faire passer l'amère potion du Nouveau Réseau de Proximité dont l'administration poursuit le déploiement avec toutes ses conséquences délétères sur l'exercice des missions et les conditions de travail des agents.

L'utilisation de cette enveloppe par les agents et les organisations syndicales ne vous dédouane en rien de vos actions et de votre responsabilité en termes de destruction du service public républicain et de dégradation des conditions de travail des agents !

Améliorer véritablement les conditions de travail des personnels de la DGFIP en général et ceux de la DDFIP de Vaucluse en particulier, exigerait:

- un rattrapage immédiat du point d'indice pour compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les

fonctionnaires (22 % depuis 2000) ;

- le recrutement d'agents statutaires pour que les collègues puissent exercer correctement leurs missions ;
- l'abandon du NRP pour garantir un service public républicain proche des usagers.

La participation de FO DGFIP 84 aux discussions concernant le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail n'est ni une fin en soi, ni un solde de tout compte. Nous veillerons toutefois à ce qu'il bénéficie à la majorité des agents de la DDFIP.

Puis le CTL a abordé le point unique à l'ordre du jour, le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail.

Généralités :

38 fiches ont été présentées par les différents services du département. Elles sont individuelles ou collectives et regroupent 77 idées. La majorité des appels à idées provient de la cité administrative d'Avignon.

Deux groupes de travail ont été organisés en décembre 2021 et en mars 2022 entre l'administration et les organisations syndicales pour discuter des modalités d'application de ce fonds et des propositions des collègues.

Les crédits relatifs à son utilisation seront mis à disposition à compter du mois de mai prochain.

La méthode choisie pour répartir les fonds est la suivante :

- en premier lieu, les fiches sont examinées. Celles retenues sont listées ci-dessous;
- en second lieu, les propositions des organisations syndicales sont examinées ;
- un troisième groupe de propositions est constitué pour le cas où les idées des organisations syndicales ne seraient pas retenues.

Propositions retenues :

Cité administrative Avignon :

- Boîtes à livres : elles seront mises en place avec du mobilier de l'administration dans plusieurs services. Cette installation est gratuite ;
- Installation de deux bancs supplémentaires dans la cour : accord unanime des organisations syndicales car leur installation ne conduit pas à la suppression de places de parking. Montant : 3312 € TTC ;
- Installation d'une borne de gonflage pour les vélos : accord unanime des OS. Montant : 1713 € TTC.
- Achat de plantes pour décorer les bureaux au pôle recouvrement (20 € par agent)

Trésorerie Avignon CH :

- Achat de mobilier pour la salle de convivialité : 600 € ;
- Achat d'un râtelier pour attacher les vélos : 55 €.

Carpentras :

- Achat de mobilier pour la salle de convivialité : 1500 €.

Trésorerie de Pertuis :

- Achat d'un râtelier pour attacher les vélos : 55 €.

SIP Apt :

- Achat de plantes (20 € par agent) :

- sensibilisation via support ludique (affiches) à l'économie d'énergie : action gratuite qui sera généralisée à l'ensemble des services du département.

Enfin, des séances de massage/détente sont prévues pour quatre sites (Orange, Avignon, Carpentras et Cavaillon) pour un total de 1200 € (20 minutes par personne).

En tout, ce sont plus de 8800 € qui sont validés à l'unanimité par les OS. Reste un peu plus de 64000 € à répartir de manière entre les agents de la DFIP de Vaucluse.

Propositions des organisations syndicales :

Elles visent à garantir une répartition équitable des fonds et viennent s'ajouter à celles déjà validées. Il est proposé de donner des chèques vacances aux agents. Si cette idée n'était pas retenue, des bons d'achats carburants (proposition FO) ou des chèques cultures pourraient être distribués.

Si ces propositions sont rejetées par l'administration centrale, il existe encore d'autres moyens d'utiliser la somme de 64 000 €.

Propositions subsidiaires :

Des moments de convivialité organisés par service sont envisagés. La participation y serait volontaire. Pour les agents qui ne veulent pas s'y joindre, il y aurait la possibilité d'obtenir des compensations (plantes, objets de décoration...).

Questions diverses :

Une pétition signée par les agents de plusieurs SIP a été remise au Président pour dénoncer l'organisation des permanences des agents dans les Espaces France Services pendant la campagne d'impôt sur le revenu. Dans cette pétition, les collègues concernés s'élèvent contre l'absence de remboursement de leurs frais de repas et de déplacements organisés sur une demi-journée alors que les EFS sont éloignés de leur lieu de résidence. Les représentants du personnel ont souligné que les agents demandent que ces permanences s'organisent sur une journée complète et sur la base du volontariat.

La Direction a répondu qu'elle voulait faire preuve de souplesse dans l'organisation de cette mission. La question du remboursement des frais de repas et de l'octroi d'un délai de route pour aller aux EFS sera examinée.

Par ailleurs, la suspension du télétravail dans les SIP pendant la campagne IR a également été évoquée. En effet, si le protocole télétravail prévoit la possibilité de le suspendre pendant les pics

d'activité, il n'en demeure pas moins que cette suspension a été organisée brutalement dans certains services.

FO DGFIP 84 a évoqué le manque d'effectifs dans des services récemment visités par une délégation de notre syndicat. Nous avons cité la trésorerie de Pertuis où les tâches se sont intensifiées avec la mise en place du Service de Gestion Comptable. Cette situation complique également la formation des agents nouvellement affectés dans le poste. La Direction justifie le manque d'effectifs par la difficulté de trouver des volontaires pour ce service. Elle ajoute qu'un contrôleur stagiaire est arrivé au mois d'avril. Evidemment, la mise en place du NRP n'est pas en cause pour notre Direction !

La délégation a rappelé la situation du SIE AVIGNON qui a perdu un inspecteur au mois de septembre dernier et dont trois agents vont prochainement quitter le poste. Elle a souligné que les agents étaient fatigués par leurs conditions de travail dégradées. La Direction a répondu que les difficultés de ce service étaient temporaires.

Par ailleurs, FO a demandé au Président s'il avait obtenu une réponse de la Direction Générale à la question de l'élargissement du complément de traitement accordé aux personnels hospitaliers aux agents des trésoreries hospitalières installées dans des hôpitaux. Cette question a été posée à la Centrale à l'automne dernier. Il nous a répondu qu'elle était toujours en suspens et qu'il attendait une réponse « circonstanciée » de la Centrale.

Au surplus, la délégation a interrogé la Direction sur la question de la distribution des bons de secours pour les usagers qui dépendent de la trésorerie de Pertuis lorsque cette structure fermera. Elle nous a répondu qu'elle ne serait plus assurée qu'à Carpentras et Avignon. Encore un exemple de suppression d'un service public de proximité !

Enfin, FO DGFIP 84 a demandé quand il serait répondu aux pétitions déposées au mois de mars par le Pôle de Contrôle et d'Expertise et le Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux de Vaucluse qui, pour rappel, dénoncent leur regroupement à Carpentras et Cavaillon. La Direction devrait répondre aux personnels cette semaine.